

# Reflex

## Saint-Joseph-de-Rivière

### SOMMAIRE

**Le mot du Maire** 3

**Au Village** 4

- Service agence postale
- Bibliothèque
- Informations communales
- Règlementation
- Eclairage nocturne
- Programme des travaux et projets
- Expression des élus de l'opposition
- Finances

**Dans nos associations** 12

- Vtt Chartreuse
- Association Sportive Riviéroise
- « C'est pour aujourd'hui et pour demain »
- Cheminement piétonnier
- Association Familles Rurales

**En Chartreuse** 16

- Cœur de Chartreuse
- Animation été 2021
- Jeunesse et emploi

**Informations utiles et « dernière minute »** 20

**BULLETIN MUNICIPAL**

**n°127**

**1er SEMESTRE 2021**

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication :  
Marylène GUIJARRO Maire  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.



# Le mot du Maire



*Chères Rivéroises, chers Rivérois,*

*Je suis très heureuse de vous retrouver par l'intermédiaire de notre « Reflex ».*

*Les jours ont rallongé, le soleil est plus présent, le printemps est revenu et avec lui l'espoir de nous retrouver physiquement et de partager ces moments conviviaux qui nous manquent tant.*

*L'hiver a été long et la neige ne nous a pas épargnés. Je remercie ici, nos agents techniques qui ont fait leur possible pour vous permettre de meilleures conditions de circulation.*

*Vous allez retrouver dans ce journal, les dernières informations de la commune et notamment un récapitulatif du budget.*

*En effet, les comptes de gestion et administratif du budget principal et du budget de l'eau et de l'assainissement de la commune pour l'année 2020 ont été adoptés, ainsi que ceux du budget primitif 2021, lors de la séance du conseil municipal du 8 avril dernier.*

*Ce document vous permettra d'avoir une vision des choix d'investissements envisagés dans les prochains mois, dans un contexte toujours contraint.*

*Petite information, mais qui a son importance, les taxes ont été reconduites sans aucune augmentation.*

*La campagne de vaccination est en cours, notamment avec la mise en place sur la commune de Saint Laurent du Pont d'un centre de territoire.*

*Je remercie les membres du Conseil Municipal et les bénévoles qui s'investissent auprès de nos aînés pour les aider dans ce parcours de vaccination.*

*Chacun fait de son mieux pour passer ce cap difficile.*

*Les commerçants et les associations rivalisent d'imagination pour continuer à vous offrir un service et un lien social nécessaires, malgré les mesures de confinement et de couvre-feu.*

*Merci à eux pour leur dévouement et leur travail.*

*La municipalité reste à votre écoute. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques ou interrogations via le site internet de la commune ou en présentiel directement en mairie.*

*Nos agents seront ravis de vous accueillir.*

*Restons en lien et envisageons l'avenir avec sérénité et espérance.*

*Votre Maire,  
Marylène GUIJARRO*



# Au village

## Agence Postale

Votre agence postale est un service proposé par la mairie avec une employée mairie et un partenariat avec la Poste.

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux du secrétariat de mairie.

Tous les services proposés ont été validés par la Poste et l'association des maires de France.

La gérante de l'agence postale ne peut être tenue pour responsable d'éventuels dysfonctionnements de la Poste ; par exemple courrier ou colis en retard, mal avisé etc... Elle est également dans l'obligation de respecter le règlement de la Poste, notamment en matière de procuration...

Elle n'a pas accès aux comptes bancaires et ne peut donc vous renseigner sur l'avoir de vos comptes ou le versement d'une prestation.

En cas de problèmes, les réclamations sont à faire :

Pour le courrier ou les colis : laposte.fr

3631 pour les particuliers

3634 pour les professionnels

Pour un courrier international : 0810 821 821

Pour les chronopost : chronopost.fr

09 69 391 391 pour les particuliers

0825 801 801 pour les professionnels

Pour les services financiers :

3639 pour les particuliers

0820 826 826 pour les professionnels

Les opérations possibles pour les clients de la banque postale sont les dépannages suivants :

-Retraits ou dépôts d'argent de 500€ par semaine et par compte par les titulaires des comptes uniquement.

-Pour les comptes professionnels ou associatifs ; retrait de 500€ par semaine et par compte par le représentant légal du compte.

Toutes les autres opérations (gestion, virements etc...) doivent se faire en bureau de Poste ou en ligne.

Tous les envois de courrier ou colis sont possibles ainsi que certains envois chronopost prépayés (pas d'envoi international) ainsi que les ordres de réexpédition de courrier.

Possibilité également d'achat de produits de téléphonie la poste mobile : kits forfaits, kits prépayés et recharges ou forfaits avec mobile.



**La bibliothèque un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !**

Je peux emprunter des documents, albums, romans, bandes dessinées, documentaires, ... en prenant une adhésion à la bibliothèque : 15€ par famille et par an.

La bibliothèque est ouverte :

**Le mercredi de 15h à 18h**

**Le jeudi de 16h à 18h30**

**Le samedi de 9h à 12h**

Pendant cette période particulière, le libre accès aux collections n'est pas toujours possible aussi la bibliothèque propose ...

... un service de prêt simple et sans contact :

### **Biblio Service**

C'est un service à emporter qui ne prend pas de risque avec votre santé ni celle des autres !

Vous réservez vos documents sur le catalogue en ligne puis vous venez les retirer à la bibliothèque à la date et à l'heure convenues.

Vous pouvez consulter le catalogue en ligne et réserver vos documents :

<https://www.saint-joseph-de-riviere-bib.fr/>

Vous ne maîtrisez pas ou n'avez pas internet, pas de problème, vous vous présentez à la porte de la bibliothèque aux horaires habituels et je vous aiderai à choisir vos documents.

Prenez soin de vous et profitez d'agréables lectures.

# Au village

## Nouvelle salle

Nous vous informons qu'une nouvelle salle de réunions a été aménagée pour les associations du village.

Cette salle se situe au terrain de football, au-dessus des vestiaires, avec un accès par l'escalier métallique. Elle vient compléter la salle des associations du centre-bourg déjà existante.

Plus spacieuse, elle permet d'accueillir plus de personnes et des casiers pouvant fermer à clé à l'aide de cadenas mis à disposition des associations, pour le stockage de leur matériel.

Nous vous invitons à la réserver pour vos prochaines réunions et remercions tous les participants et les employés communaux pour leur travail à l'aménagement de cette nouvelle salle.



## Sondage WC publics

La municipalité s'interroge sur le maintien des toilettes publiques se situant à côté du parking au début du chemin des Nesmes et du Morard.

Après étude, nous vous informons que la réhabilitation de ces toilettes et leur accès, obligatoire, aux personnes à mobilité réduite coûterait entre 25 000 et 30 000 euros hors taxes.

Toutefois, nous souhaiterions avoir votre avis en nous retournant votre décision sur papier libre en mairie ou en répondant à l'enquête sur le lien suivant :

<http://www.saint-joseph-de-riviere.fr/sondage-2021>

N'hésitez pas à nous laisser un commentaire si vous le souhaitez.

## Sondage Bascule

De la même manière, la municipalité s'interroge sur le maintien de la bascule se situant à côté de la bibliothèque.

Des travaux de réparations et de remise aux normes sont nécessaires et engendreront un coût important pour notre commune.

Nous souhaiterions avoir votre avis concernant la nécessité ou non d'effectuer ces travaux. Pour cela, nous vous invitons à nous remettre votre décision sur papier libre en mairie ou via le lien suivant :

<http://www.saint-joseph-de-riviere.fr/sondage-2021>

N'hésitez pas à nous laisser un commentaire si vous le souhaitez.

## Une boutique Ephémère à Saint Joseph de Rivière...

Notre commune est le creuset de nombreux créateurs, artistes ou auto-entrepreneurs.

Il est souvent difficile pour eux, de se faire connaître et avant d'y parvenir, les difficultés sont grandes.

Afin de les aider, la municipalité a décidé de mettre un local commercial à leur disposition moyennant une participation.

Ce point de vente temporaire, leur permettra d'exposer leurs créations quelques mois ou quelques semaines et leur donnera une idée du potentiel de leur activité.

Pour ce faire, il suffira de signer une convention avec la mairie, de réserver les créneaux d'occupation du local et de régler une participation.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie.

# Au village

## Dépôts sauvages

Il a été constaté l'apparition de décharges sauvages à divers endroits sur notre commune.

Nous vous rappelons que le dépôt de déchets de tout type sur la voie publique ou en pleine nature est interdit et puni d'une amende forfaitaire pouvant aller de 135 à 1 500 euros avec confiscation du véhicule.

Ces dépôts sauvages ne sont pas sans conséquences pour l'impact écologique et mobilisent nos agents, déjà bien occupés.

Nous faisons donc appel à votre civisme afin de déposer vos déchets dans les conteneurs adéquats prévus à cet effet ou à la déchetterie.

Nous vous rappelons que les déchets non ménagers doivent être déposés à la déchetterie ou dans les points de recyclage prévus à cet effet.



## Les conteneurs d'ordures ménagères

**Il est formellement interdit** de jeter les cartons, même pliés, les déchets verts, les petits encombrants ou tous déchets liés au bricolage dans les conteneurs à ordures ménagères.

Le service intercommunal de ramassage des poubelles ne prend pas en charge ce genre de déchets car ces derniers ne suivent pas le même circuit que les ordures ménagères.

C'est pourquoi, les prestataires **vident systématiquement**, sur place, les conteneurs lorsqu'ils y trouvent ce genre de déchets.

Si nous sommes obligés de faire intervenir les employés communaux pour ramasser ces débris une facture de 40 euros sera envoyée à chaque contrevenant.



## Service : Ramassage des encombrants

La municipalité met en place, gratuitement, un service de ramassage des encombrants pour les habitants de Saint Joseph de Rivière, le mardi, une fois tous les quinze jours (excepté pendant les mois de juillet et août).

Il faut pour cela s'inscrire en mairie.

Les agents ne font pas de déménagement.

Les déchets verts ne sont pas acceptés.

Il s'agit bien de gros objets lourds et de grandes tailles que les particuliers ne peuvent pas eux-mêmes véhiculer avec leur voiture ou remorque.

## Horaires d'ouverture de la déchetterie

Mardi et Mercredi :  
de 8h à 12h.

Jeudi : de 10h à 13h  
et de 14h à 18h.

Vendredi : de 14h à 18h.

Samedi : de 8h à 12h  
et de 13h à 17h.



# Au village

## ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Votre municipalité souhaiterait engager une réflexion sur la maîtrise et la mise en place de l'extinction totale de l'éclairage public sur notre commune en cœur de nuit (entre 23h00 et 5h00) afin de contribuer à la préservation de l'environnement, lutter contre la pollution lumineuse et maîtriser les consommations énergétiques. Ceci tout en conservant et en renforçant la sécurité des habitants. Quels en seraient les résultats ?

### De réelles économies :

En matière de finances publiques, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simple à mettre en place. En éteignant 5 à 7 heures par nuit, on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie sur la facture d'électricité.

En conclusion et au vu des retours d'expériences positifs d'autres communes du territoire de Chartreuse, les élus souhaiteraient s'inscrire dans cet objectif pour la mise en place de ce dispositif.

Nous vous invitons à consulter le guide "pour un éclairage de qualité en Chartreuse" disponible sur le site internet du Parc Naturel Régional de Chartreuse : <https://www.parc-chartreuse.net/energie/sortie-du-guide-pour-un-eclairage-de-qualite-en-chartreuse/>  
Également disponible à l'accueil de la mairie.

Au regard de l'écologie, des expérimentations sur d'autres communes montrent des résultats quantifiables et mesurables à moyen et long terme au niveau de la préservation des espèces sensibles.

En terme de sécurité routière, aucun incident notable n'intervient à ces horaires selon les rapports de Gendarmerie. Plusieurs études montrent que la vitesse des véhicules motorisés a tendance à diminuer par manque de luminosité. Les automobilistes ont tendance à décélérer ou même à freiner afin d'être plus attentifs à l'état de la voirie, de leur trajectoire et de tous obstacles qu'ils pourraient rencontrer.

Concernant la crainte d'une augmentation de la délinquance et des cambriolages ; Plusieurs observations menées auprès d'autres collectivités ayant déjà mis en place l'extinction montrent qu'il n'y a pas d'incidence non plus sur la protection des biens et des personnes. En effet, la suppression de l'éclairage public en pleine nuit limite les rassemblements de personnes troublant la tranquillité de l'ordre public ou les dégradations de biens mobiliers. L'extinction limite également la criminalité, sans éclairage, les délinquants ont plus de mal à opérer et rappelons que 80% des cambriolages ont lieu en journée lors de l'absence des personnes.

# Au village

## Programme des travaux

Trois opérations importantes sont d'ores et déjà prévues pour cette année :

**-un programme important de travaux de rénovations à l'école communale**, en raison des dégradations constatées, avec la rénovation des toitures (remplacement de l'écran sous toiture / pare pluie), la pose de couverture sur les toits-terrace, la réfection complète des coursives en bois, le remplacement de tous les éclairages intérieurs par des lampes à LED pour le confort des élèves et les économies d'énergie, la rénovation du système d'alerte en cas d'incendie. Nous profitons du plan école mis en place par le Département de l'Isère qui subventionne fortement ces travaux et avec d'autres aides combinées le reste à charge pour la commune sera très faible. Ces travaux seront phasés sur deux exercices pour étaler la dépense et s'adapter au calendrier des vacances scolaires.

**-la réalisation des projets pour les jeunes** avec l'aire de jeux pour les plus petits sur le terrain situé derrière la mairie à côté de la crèche et pour les plus grands un City Stade sur le remblai du parking près des plans d'eau. Ces aménagements sont financés par le legs fait à la commune par la famille Roche Vervois.

**-l'extension du cimetière** que nous souhaitons démarrer cette année, en raison du manque de places disponibles tant pour de nouvelles tombes que pour le Columbarium ; il convient également d'installer un jardin du souvenir. Cette extension va se réaliser sur la partie de terrain longeant le cimetière, côté gauche depuis l'église. Un nouvel accès par un portail sera réalisé côté route de l'École.

## Aménagement piétons-cycles de la RD 520A entre les Grollets et Pont Demay

Le Département, qui souhaite développer les modes doux de déplacement, nous a récemment indiqué qu'il voulait réaliser un aménagement cyclable le long de la route départementale (RD 520A) depuis le col de la Placette jusqu'au Pont Demay. L'idée est de réaliser une bande cyclable de chaque côté de la route entre Les Grollets (route de la cascade) et le carrefour du Pont de Demay et au moins une bande pour les cyclistes dans le sens montant à partir des Grollets vers le col de la Placette. Pour la section Les Grollets - Pont Demay nous souhaitons profiter de cet aménagement pour réaliser aussi le sentier piétons qui a déjà été évoqué à maintes reprises, et permettre ainsi aux habitants de ce hameau de rejoindre facilement les bus assurant la liaison entre Chambéry et Voiron, en particulier pour les lycéens, mais aussi à terme de pouvoir rejoindre le centre du village par des voies vertes.

Pour réaliser cet aménagement des acquisitions foncières (une bande de terrain de largeur limitée le long de la route) seront nécessaires. Ne soyez donc pas surpris de voir les services du Département ou les géomètres effectuer des relevés pour cet aménagement.

Dès que les conditions nous permettront de faire des réunions publiques, nous pourrons vous présenter ces projets dans le détail.

## Entretien voie verte

La voie verte (réservée à l'usage des vélos, piétons, chevaux) qui est en service depuis l'été dernier permet de faire des promenades très agréables depuis le stade en longeant le Merdaret et de poursuivre sur plusieurs kilomètres en direction de Villette en longeant le canal de l'Herretang. Son aménagement s'arrête aujourd'hui un peu au-delà du Domaine de « Grand Villette » à l'intersection avec la route du Grenat qui va vers Entre-deux-Guiers (à l'arrière de la zone d'activités ZI Chartreuse-Guiers). Cet aménagement doit être prolongé cette année jusqu'à l'entrée de cette commune.

L'entretien de cette voie est assuré par les services de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse pour les petites dégradations (entretien courant) et par le Département pour les grosses réparations. La commune n'a pas à intervenir pour ces petits travaux, son rôle se limitant à signaler les dangers éventuels pour les usagers (au titre de la police de la circulation).

# Au village

## Courses cyclistes

Cette année encore notre commune va connaître le passage de grandes épreuves cyclistes avec le **Tour de France** le mardi 6 juillet prochain au cours de l'étape Albertville – Valence. Cette fois les coureurs arriveront de St Laurent du Pont pour aller vers le col de la Placette. Comme l'an dernier la route sera fermée un peu plus de deux heures avant le passage de la course qui est prévu vers 14h30.

Un autre spectacle s'annonce avec le **critérium du Dauphiné** qui passera aussi par notre commune le vendredi 4 juin prochain avec un sprint certainement au même endroit que l'an dernier pour le Tour de France. Les coureurs, qui vont relier ce jour-là Loriol-sur-Drôme au Sappey-en-Chartreuse, devraient passer vers 12h30 aux Grollets puis au centre du village en direction de St Laurent du Pont. La contrainte est moins importante que pour le Tour de France car la route n'est pas privatisée et sera seulement fermée au passage de la course.

Nul doute que Saint Joseph de Rivière sera encore sous les projecteurs et les caméras !

## Déploiement de la fibre

Monsieur le Président du Département a rappelé récemment que le Très Haut Débit devrait être déployé sur toute l'Isère d'ici 2024.

Depuis fin 2016, le département et son délégataire Isère Fibre ont déployé près de 100 000 prises.

Un peu plus de 70 000 sont déjà opérationnelles, mais en raison de diverses malfaçons constatées sur le terrain, un plan correctif a été lancé en octobre dernier.

Les opérations rectificatives d'Isère Fibre doivent s'achever d'ici fin avril 2021. Il faudra encore un peu de patience pour que Saint Joseph soit connecté...

## Expression des élus de l'opposition

L'équipe d'élus de l'opposition, souhaite porter à votre connaissance les difficultés rencontrées et récurrentes.

Tout d'abord, nous faisons face à un souci de fonctionnement des commissions qui ne se réunissent pas assez régulièrement ce qui nuit à la communication entre les membres, ne permettant pas de bons échanges sur les différents thèmes tout en pénalisant la progression de certains dossiers.

Le travail d'une commission consiste à réfléchir, en petits groupes, aux idées, aux projets, d'en faire une étude/synthèse et de la présenter à Mme le Maire et aux autres élus lors des commissions générales. Or les commissions se font à chaque fois en présence, à sa demande, de Madame le Maire, il serait souhaitable que plus de confiance et de délégations soient mises en place afin de fluidifier le fonctionnement des commissions.

Puis, concernant le dossier budget, nous vous informons qu'il a été réalisé sans concertation de tous les membres de la commission finances, notamment nous élus de l'opposition. En effet, sur les dix mois écoulés il n'y a eu que trois réunions de la commission ceci ne permettant pas de comprendre clairement les règles de la comptabilité publique, ni de se projeter sur un budget futur. Les projets n'ont pas bénéficié de discussions approfondies en commission et trop de dossiers sont mis au budget avec des montants approximatifs en raison de subventions "estimées à tel ou tel montant...". Nous nous sommes donc soit abstenus soit avons voté contre le budget prévisionnel 2021 puisque nous aurions souhaité réfléchir et débattre de façon commune à chaque ligne inscrite au budget, tout ceci bien évidemment dans l'intérêt de la commune.

Vos élus, Isabelle, Martine et Nicolas.



# Au village

## BUDGET COMMUNE

Une année s'est écoulée, une autre débute, et le printemps est le moment de voter un nouveau budget. 2020 a été une année particulière (changement de municipalité et crise sanitaire) avec peu de gros investissements prévus, ce qui a conduit à un résultat excédentaire de 337 000 euros.

Le fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes récurrentes de la commune pour lesquelles pratiquement aucune marge de manœuvre n'est possible, dont les chiffres vous sont présentés ci-dessous.

### FONCTIONNEMENT :

#### Dépenses : 1 171 000 euros

Charges de personnel (16 agents) :	468 000 €
Charges de gestion courante :	163 000 €
Charges financières :	11 000 €
Charges de fonctionnement :	518 000 €
Amortissements des immobilisations :	11 000 €

#### Recettes : 1 371 000 euros

Impôts et taxes :	653 000 €
Produits de services :	155 000 €
Dotations :	200 000 €
Produits de fonctionnement :	363 000 €

≠ 200 000 €

correspondant à l'autofinancement des investissements.

## BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

Le budget de l'eau est un budget annexe du budget de la commune qui se finance uniquement par la vente d'eau. Les élus ont décidé pour cette année de ne pas appliquer d'augmentation de tarif.

L'année 2020 s'est soldée par un résultat excédentaire de 7500 €

### FONCTIONNEMENT :

#### Dépenses : 201 000 euros

Charges de personnel :	25 000 €
Charges financières :	38 000 €
Autres charges :	57 000 €
Amortissements des immobilisations :	81 000 €

#### Recettes : 208 000 euros

Ventes :	178 000 €
Produits divers :	25 000 €
Subventions :	5 000 €

≠ 7 000 €

correspondant à l'autofinancement des investissements.

# Au village

2021

Dans la continuité des travaux déjà engagés, certaines opérations se poursuivent.

L'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite est une obligation.

La municipalité s'est engagée au niveau de l'éclairage public dans une démarche écologique et économique et continue son programme de rénovation.

Le projet de l'Aire de jeux et du City Stade engagé va voir le jour d'ici fin 2021.

Concernant l'aménagement du centre village, ce dossier se poursuit pour encore plusieurs années.

## INVESTISSEMENT :

**Montant des investissements 2021 : 570 000 €** : autofinancement, amortissements, subventions, legs

### INVESTISSEMENTS EN COURS

Accessibilité des bâtiments :	69 000 €
Eclairage public :	21 000 €
Aire de jeux et City Stade :	191 000 €
Aménagements centre village :	64 000 €

### INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

Agrandissement du cimetière :	70 000 €
Rénovation des bâtiments :	110 000 €
Eclairage stade de football :	17 000 €
Divers investissements :	28 000 €

Le remboursement de la dette s'élève à 81 000 €.

2021

Le budget de l'eau est un budget annexe du budget de la commune qui se finance uniquement par la vente d'eau.

## INVESTISSEMENT :

**Montant des investissements 2021 : 112 000 €** : autofinancement, amortissements

### INVESTISSEMENTS

Renforcement réseau :	25 000 €
Captage Samson :	31 000 €
Travaux d'assainissement :	36 000 €
Divers investissements :	20 000 €

Le remboursement de la dette s'élève à 63 000 € et d'autres mouvements comptables pour 69 000 € comprenant le recouvrement du déficit de l'année 2020 de 54 000 €.

Le détail du budget sera accessible sur le site internet de la mairie.

# Dans nos associations



## LE VTT CHARTREUSE a fait sa reprise

Après quatre mois de trêve hivernale, c'est la reprise au VTT Chartreuse. L'association compte en ce début d'année sportive un effectif de 80 adhérents. Sous la houlette des moniteurs de Cartusiana, les jeunes de 7 à 16 ans de l'école de cyclisme ont repris les cours. Le club dispose de deux sites d'entraînement, à Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Joseph-de-Rivière. Le groupe adulte n'est pas en reste pour la reprise, les besoins d'évasion et de grand air étaient pressants.

Jean-Luc Trévisan, président du club nous détaille l'activité, rappelant qu'entraînements et sorties se déroulent, bien entendu, dans le strict respect des gestes barrières en raison des conditions sanitaires actuelles.

A Saint-Pierre-de-Chartreuse : Le samedi matin, il y a deux groupes de 8 et 9 enfants. L'ambiance est excellente et le niveau équilibré sur le groupe des plus grands. Lionel, leur moniteur, envisage même de faire quelques sessions plus longues de temps en temps pour les grands.

A Saint-Joseph-de-Rivière : Le mercredi après-midi, l'école de VTT compte 31 enfants répartis en quatre groupes sur deux horaires. Le samedi après-midi, ce sont deux groupes adultes de 9 participants, qui sont heureux de reprendre de l'activité. C'est une section récente qui commence à prendre, les administrateurs du club en sont ravis.

Chez les jeunes de l'école de cyclisme, il y a 2 groupes de 12 enfants, parmi les plus âgés qui pratiquent le VTT pendant 2 heures.

En conclusion, quelques places sont encore disponibles dans les différents groupes de niveaux.

Alors rendez-vous pour toutes informations sur le site internet du club : <http://www.vttchartreuse.fr>





# Dans nos associations



## L'Association Sportive Riviéroise toujours en MARCHÉ

Malgré l'arrêt brutal du plaisir de se retrouver autour de la même passion du ballon rond, les membres directeurs du bureau ne sont pas dans la lune. Ils ont continué à travailler et travaillent toujours afin de concrétiser les dossiers en cours et surtout prévoir la reprise du football.

A première vue une reprise des matchs pour les jeunes pourrait être d'actualité d'ici fin juin tandis que les séniors reprendraient début septembre. Tout cela reste à l'appréciation des autorités sanitaires mais une chose est sûre, l'ASR est prête à reprendre. La seule chose que le club désire c'est qu'ensemble on relève le challenge de se retrouver prochainement sur ou autour du terrain pour la compétition et pour cela il faut continuer à respecter les gestes barrières et protéger nos familles.

Malgré tout, les entraînements ont repris depuis début janvier où la remise en forme des joueurs a été le fil conducteur pendant 3 mois, les U11, U13, U18, séniors et féminines ont mis du cœur à l'ouvrage, du dépassement de soi, de la bonne humeur et ce toujours dans la rigueur du protocole sanitaire. Afin de garder le terrain d'honneur en état, un dirigeant du club, Fred, passe un aérateur à couteaux acheté par le club pour l'entretien de celui-ci. Cette opération est reconduite toutes les 2 semaines pour que nos jeunes puissent s'entraîner dans de bonnes conditions.

## Vente de diots et de polente, et des projets

La grande nouveauté de ce premier trimestre fut la création d'une vente à emporter de diots et de polente au stade. Ce sont en tout 1088 barquettes vendues par l'ASR. Un record mais pas une surprise. Bien encadré par des bénévoles dynamiques, bien distribué par les féminines riviéroises, et bien alimenté par ses fidèles commerçants (boucherie charcuterie Juglaret et l'épicerie Le Petit St Jo), le record ne pouvait que tomber. Le club remercie toutes les personnes qui sont venues acheter leurs barquettes et vous donne rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures : cochon à la broche et ses pommes de terre, concours de belote en plein air, safari truites et surtout son week-end en Ardèche dans le plus grand camping aquatique d'Europe. Ce dernier est très important pour les enfants du club. Tous ces projets se réaliseront, bien sûr, si la situation sanitaire le permet.

Sur le plan sportif, l'ASR devrait s'agrandir la saison prochaine avec la création de 2 nouvelles équipes, des U7 et U9 verront le jour en fonction des journées d'accueil qui seront organisées d'ici fin juin. Ces deux équipes sont poussées par l'engouement de nombreux parents demandeurs de voir leurs enfants jouer à St Joseph de Rivière. D'ailleurs le club reste ouvert à toutes les personnes qui voudraient le rejoindre, afin d'encadrer une équipe ou d'être simplement bénévole actif.



2020 a été une année spéciale, le premier trimestre 2021 difficile, mais l'ASR n'a pas perdu son temps : l'ambiance, la fraternité et la cohésion ont continué d'exister. L'avenir reste plein de projets, à l'ASR de les concrétiser.



# Dans nos associations

## MARCHÉ / PANIERS DE FRUITS ET LÉGUMES A SAINT JOSEPH

Vous avez pu remarquer un peu d'animation du côté de la bascule tous les vendredis soir. Aux côtés du camion pizza et du camion épicerie Vrac en Chartreuse, le collectif « C'est Pour Aujourd'hui et Pour Demain » organise une distribution de paniers de fruits et légumes bio (15 € le grand panier de 5 à 6 kg de légumes et 10 € le panier de fruits de saison) et de vente de pain et de fromages. Le marché s'enrichit également de stands de producteurs locaux tous les deuxièmes vendredis de chaque mois et les prochains seront le 14 mai (date à confirmer) et le 11 juin.

Plus d'infos au 07 69 78 62 84.

## TROC AUX PLANTS

Coorganisé par « Sharetreuse », « Semer et Cueillir Ensemble » et « C'est Pour Aujourd'hui et Pour Demain », le troc aux plants aura lieu le dimanche 2 mai de 10h à 16h à la Tuilerie (si les règlementations en vigueur permettent la tenue de cet événement, le programme détaillé sera diffusé sur notre site et notre site facebook sinon nous proposerons des alternatives). Préparez vos semis, vos boutures et échangez d'ores et déjà vos graines via la plateforme [www.sharetreuse.fr](http://www.sharetreuse.fr).



## PRINTEMPS DES POÈTES

Le jardin (entre l'église et l'école) s'est enrichi d'une cabane pour les enfants en saule vivant : des branches de saule ont été plantées, tissées avec d'autres, petit à petit les feuilles vont pousser, les branches aussi, qu'on tissera à l'automne. Merci à toutes les participantes pour ce travail collectif et à Catherine Mamet, sculpteuse et vannière, qui est venue nous initier à cette pratique.



Les bacs de compostage collectifs seront bientôt installés sur le terrain du jardin, à utiliser !

Le printemps des poètes passe aussi par le jardin pour offrir « couleur et poésie au vent », cette année cette manifestation nationale a choisi le thème du DÉSIR. N'hésitez pas à venir flâner et lire les poèmes de nombreux poètes(sses).



# Dans nos associations



## UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER LES GROLLETS – LE DEMAY

Il y a déjà longtemps que ce projet devait aboutir. Enfin le voilà réalisé à l'initiative d'un habitant des Grollets.

En partant du hameau des Grollets vers les containers, vous prenez le premier chemin à gauche indiqué « Le Demay – La Cascade ». Vous traversez le ruisseau de la cascade où une rampe a été installée.

A la sortie du bois, devant un grand pré, deux possibilités de circuit vous sont offertes :

A droite « La Cascade », parcours de 800 mètres environ avec montée au pied de la cascade et retour aux Grollets.

A gauche, après avoir traversé le champ, vous arrivez au bord du ruisseau de « Forent », prendre à droite jusqu'en haut de ce ruisseau. De cette façon aucun chemin privé ou traversant une propriété n'est emprunté.

Au sommet de ce ruisseau, deux possibilités de promenade à nouveau vous sont offertes :

A droite : retour par la forêt à la Cascade et aux Grollets.

A gauche : arrivée au Demay par le chemin de la Grosse Pierre. Cette boucle devrait être d'environ 1,5 km.

Ce cheminement, il faudra le faire vivre, tout d'abord en l'empruntant régulièrement. Peut-être aussi une fois ou deux l'an se munir d'un sécateur ou d'une cisaille pour supprimer les ronces et petits arbustes qui pourraient l'obstruer.



Si vous empruntez ces parcours de grand matin, vous aurez le plaisir d'entrevoir soit notre ami le « Blaireau » qui a fait sa résidence le long du Merdaret, des chevreuils ou des cerfs qui descendent la nuit pour venir partager l'herbe fraîche ou les pousses des sapins de la nouvelle plantation.

Vous devrez vous munir de bonnes chaussures de marche, car certaines portions sont inondables et empruntent un lit de rivière.

Bonnes promenades à toutes et tous !

## Association Familles Rurales – INFO DERNIÈRE MINUTE

Familles Rurales de Saint-Joseph-de-Rivière envisage une sortie d'une journée (sous réserve de la situation sanitaire) le samedi 25 septembre 2021 au Petit train de la Mure et découverte du lac de Monteynard à bord du bateau de la Mira.

Renseignements auprès de

Michèle GHIOTTI au 06 45 15 05 51 ou

Maryse FRANCILLON au 06 81 53 15 72



# En Chartreuse

## Projet de territoire

La commune de Saint Joseph de Rivière, membre de la Communauté de Communes «Coeur de Chartreuse» s'associe à l'élaboration d'un projet de territoire dont la première démarche avait été menée en 2015.

Les grandes lignes ont été posées lors des débats en Conseil Communautaire et l'heure est maintenant à la participation de tous les élus, des socio professionnels, des associations et des habitants de la communauté de communes.

Chacun doit se prononcer afin de co-construire un projet où tout le monde pourra se retrouver.

N'hésitez pas à participer à la démarche en vous connectant sur le site [www.coeurdechartreuse.fr](http://www.coeurdechartreuse.fr), onglet projet de territoire.

## Centre de vaccination Covid-19

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a été sollicitée par la Préfecture de l'Isère pour la mise en place d'un centre de vaccination permanent sur notre territoire.

L'ouverture de ce centre a eu lieu mardi 6 avril (pour une durée de 4 mois) à la maison des associations de Saint Laurent du Pont. Ouvert 4 jours par semaines, de 8h30 à 17h30 sans interruption, il concerne les personnes de plus de 70 ans et les personnes de 55 à 69 ans ayant une pathologie à très haut risque de contracter une forme grave de la COVID-19 (avec prescription médicale).

Le vaccin utilisé est le **PFIZER**.

### Prise de RDV :

Par téléphone au 04 76 00 31 34 ou en ligne via [www.keldoc.com /cabinetmedical/st-laurent-du-pont-38380/centre-de-vaccination-coeur-de-chartreuse](http://www.keldoc.com/cabinetmedical/st-laurent-du-pont-38380/centre-de-vaccination-coeur-de-chartreuse).

## Architecte conseil -

### Communauté de communes

Depuis plusieurs années une consultance architecturale a été mise en place sur notre territoire avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Isère afin d'aider les particuliers dans leur acte de construction. Une nouvelle architecte, Mme Amandine Evrard vient d'être nommée pour cette mission sur 4 communes du secteur dont la nôtre. Elle va assurer des vacations un mardi après-midi par mois (1h par dossier environ) et pour bénéficier de son intervention il faudra s'inscrire préalablement. N'hésitez pas à demander son accompagnement pour vos projets de construction car son intervention sera gratuite pour vous (financement assuré par la Communauté de Communes). L'idéal est de la solliciter une fois votre projet un peu défini.



# En Chartreuse



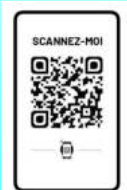
**Acheter en  
Chartreuse**

*ensemble  
soutenons le commerce  
de proximité !*

Un nouveau site **acheter-en-chartreuse.fr** a été mis en place sous l'égide du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Il s'agit d'un site qui recense les acteurs économiques sur une zone allant de Voiron au lac d'Aiguebelette en passant par nos communes du Cœur de Chartreuse. Son but est de promouvoir le commerce local. Cette initiative est d'autant plus salubre que la crise sanitaire a aussi malmené le tissu économique local.

Au travers de cette application, les habitants de nos communes trouveront toutes les informations utiles pour réaliser des achats localement et aussi découvrir la richesse de nos savoir-faire locaux.

Ainsi sur notre commune plus d'une vingtaine de professionnels sont recensés. Il s'agit des commerçants et restaurateurs du centre du village et de la périphérie. Sont aussi présents, les commerces ambulants, les coiffeurs, les producteurs fermiers ou autres, les artisans de tout corps de métier, les services publics, les hébergeurs, les prestataires de service et encore d'autres professionnels.



## Animation : Concert à la Tuilerie en août

La commune de Saint Joseph de Rivière accueille le groupe du TRAM des Balkans ! Il se produira gratuitement le 21 août 2021 à la Tuilerie à 18h00. Pour organiser cette soirée, nous aurons besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressés, contacter Françoise ROUZAUD : mf.rouzaud@gmx.fr (06 33 19 19 00) ou Steve Maire : steve.maire086@gmail.com (06 85 57 48 94).

Dans le cadre de leur Tournée des Hauteurs, le long des sentiers de Chartreuse, TRAM des Balkans et Mélissa Zantman font escale à la Tuilerie pour un concert tout en sobriété et simplicité. Partez avec eux à la recherche des racines des musiques traditionnelles européennes et méditerranéennes, vivez un moment unique et original !



## Trésors de Chartreuse

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Cœur de Chartreuse et afin de le partager avec tous, l'édition 2021 des « Trésors de Chartreuse » se déroulera du 11 au 19 septembre.

Cette manifestation aura lieu sur l'ensemble du territoire de Cœur de Chartreuse et s'organisera autour de 5 journées festives du 11 au 19 septembre 2021, des propositions culturelles autour de conférences, expositions, ouvertures de sites, etc ...

Le thème de ce projet artistique et culturel sera la place et le rôle des femmes dans l'histoire de la Chartreuse avec :

- La création de 2 spectacles avec une quarantaine de comédiens amateurs et 3 comédiens professionnels. Ces spectacles seront le fruit du travail de recherche de Philippe Bulinge, l'auteur des spectacles de la Voie Sarde de St Christophe depuis 2016. - 10 représentations en tout ;
- La mise en place de cinq temps forts festifs et musicaux sous forme de cartes blanches ;
- La mobilisation des associations et institutions du territoire ;
- La réalisation d'une exposition ambitieuse, mobilisant toutes les communes du territoire : l'Exposition des Trésors.

Le calendrier des journées festives aura lieu le :

- samedi 11 septembre à Entre Deux Guiers / Les Echelles
- dimanche 12 septembre à Saint Pierre de Chartreuse
- vendredi 17 septembre à Miribel les Echelles
- samedi 18 septembre à Saint Laurent du Pont
- dimanche 19 septembre à Saint Pierre d'Entremont Isère et Savoie.



# En Chartreuse



## Informations PAJ

L'association PAJ (Pour l'Action Jeunes), *labellisée Information Jeunesse*, a pour but de promouvoir toutes actions directes ou indirectes visant à favoriser l'épanouissement des jeunes de 12 à 25 ans. Elle intègre dans son projet associatif un centre de loisirs pour tous les temps extrascolaires, des actions d'animation de prévention et d'information pour tous les jeunes.

Le PAJ accompagne votre enfant dans chaque étape de sa vie d'adolescent et de jeune adulte, avec des sorties (sportives, culturelles, artistiques), des projets (des séjours, des événements) et des espaces d'écoute dans les espaces jeunes (à St Laurent et aux Echelles). Les animateurs sont également présents dans les collèges et animent des temps de jeux ou des interventions de prévention autour des conduites à risque chez les jeunes. Mais l'équipe d'animation peut également être sollicitée pour venir en soutien de leur orientation scolaire ou professionnelle. N'hésitez pas à le consulter sur le site internet [www.paj-jeunes.fr](http://www.paj-jeunes.fr).

Le PAJ s'est équipé de deux vélos à assistance électrique (VAE) à destination des jeunes. Ils sont disponibles pour tous les adhérents qui en auraient besoin pour se rendre à un rendez-vous, à l'école, au travail, à un entretien ou encore en stage etc...

Les problèmes de mobilité sont souvent un frein pour les jeunes du territoire, on espère donc que ces vélos seront une façon de favoriser leur insertion vers l'emploi, la formation ou simplement développer leur autonomie !

Le prêt est gratuit ! Il suffit juste de remplir une convention et de déposer un chèque de caution lors de l'emprunt.

Plus d'infos en contactant les animateurs !

## La MIFE

Service proposé par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, la MIFE vous accompagne sur toutes les questions liées à l'emploi et à la formation grâce à une palette de prestations adaptées à vos besoins.

Pour les salariés et demandeurs d'emploi : conseils, bilans professionnels, accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), aide personnalisée à l'élaboration d'un projet professionnel. Aide à la recherche de formation, d'évolution ou de reconversion professionnelle.

Pour les entreprises : aide au développement de VAE pour les salariés, accompagnement RH (Ressources Humaines), aide à la mise en place de formation, à la valorisation de l'entreprise.

Plus d'infos : par téléphone au 04 76 93 17 18 ou <https://emploi-pvsg-org/>



# En Chartreuse



Pour l'Action Jeunes  
**PAJ**

Besoin d'aide  
pour te rendre :

- A un rdv
- A une formation
- Au travail
- En stage

Pour ses adhérents

**LE PAJ PRETE  
DES VÉLOS  
ELECTRIQUES !**



Contacte les animateurs !  
Baptiste 06 86 17 21 39  
Elise 07 67 71 14 54  
Fred 06 71 20 48 18





# ~ Dernière minute

## Règlementation et civisme

Les animaux de compagnie tels que les chiens et les chats font partie de nos vies.

Ils sont des compagnons indispensables pour bon nombre d'entre nous, pour rompre l'isolement et font souvent partie de la famille en tant que membre à part entière.

Dans le contexte actuel de perte de lien, ils sont également un précieux allié.

Cependant, afin de « bien vivre ensemble », les propriétaires doivent respecter certaines règles.

Nous rappelons qu'un arrêté du maire datant du 28 février 2007, interdit la divagation d'un animal, sans surveillance, dans l'agglomération (= le centre bourg) et son non respect peut être puni d'une amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (soit de 22 à 150 euros).

Selon la législation, « un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel, soit une distance évaluée à 100 m par les autorités ».

Nous invitons donc tous les propriétaires de chiens à vérifier les enclos ou clôtures privés, afin d'éviter la fuite de leur animal sur les voies communales et à les tenir en laisse dans le bourg. Enfin, hors agglomération, pour que les promenades restent un moment de détente et de plaisir pour tous, partageons la route, en rappelant notre animal s'il est trop éloigné !

De même, les aboiements successifs peuvent être gênants pour les voisins, essayons d'en tenir compte, dans le respect de tout un chacun.

Nous vous remercions de votre compréhension.

# ~ Agenda

## MAIRIE

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

#### Ouverture de l'accueil public :

le lundi de 16h00 à 19h00,

le mardi et le mercredi de 8h30 à 11h30,

le jeudi 14h00 à 17h00,

le vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

#### Les élus :

- Madame le Maire vous accueille sur rendez-vous le jeudi entre 16h et 18h.

- M. Roger Journet, adjoint à l'urbanisme vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 16h30 à 18h.

#### La cantine mail :

cantine.mairiestjo@orange.fr

## BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Ouvert le mercredi de 15h00 à 18h00,

Le jeudi de 16h à 18h30,

et le samedi de 9h00 à 12h00.

## PERISCOLAIRE

### LE SAC A JOUETS

Directrice : Christelle DUBOIS

Téléphone : 04.76.37.14.23.

Adresse mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### CŒUR DE CHARTREUSE

mail : [accueil@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:accueil@cc-coeurdechartreuse.fr)

Accueil téléphonique au 04.76.66.81.74

Ouverture au public le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.